



COMMUNIQUE DE PRESSE

Casablanca, siège d'une nouvelle union africaine.

UGGC Africa. Une nouvelle vision panafricaine du conseil en droit des affaires voit le jour à Casablanca.

UGGC Law Firm, cabinet de conseil en droit des affaires à Casablanca, devient UGGC Africa. Il s'allie à deux cabinets d'avocats de premier rang en Côte d'Ivoire et au Cameroun, pour se transformer en une nouvelle plateforme continentale intégrée de conseil juridique et fiscal. Cette alliance est fondée sur une vision commune et des valeurs partagées, avec pour ambition d'offrir le meilleur de l'expertise internationale et de l'ancrage local. Le réseau UGGC Africa est amené à se renforcer par l'arrivée prochaine de nouveaux partenaires issus d'autres pays de la région.

UGGC Africa

Né d'une transformation

C'est en précurseur qu'en 2002, UGGC Avocats, cabinet d'avocats international français (présent sur 4 continents avec 11 bureaux), a implanté une filiale à Casablanca.

C'est en visionnaire qu'aujourd'hui, à l'initiative d'Ali Bougrine, Managing Partner du bureau de Casablanca et avec le soutien du bureau de Paris, le cabinet inaugure sa transformation par :

- la redéfinition de son identité de marque, devenue UGGC Africa, afin de l'aligner à son expertise et à sa dimension panafricaine, et
- l'officialisation de son réseau UGGC Africa, né de son alliance avec deux cabinets de premier rang en Côte d'Ivoire et au Cameroun (Dirabou & Associés à Abidjan et D.Moukouri & Partners à Douala).

Le réseau UGGC Africa envisage d'ores et déjà l'intégration de nouveaux cabinets partenaires issus d'autres pays de la région pour renforcer sa présence sur le continent africain.

Fondé sur une vision

Le réseau UGGC Africa est le fruit d'une vision novatrice qui s'inscrit dans un mouvement de co-développement panafricain animé collectivement par ses membres.

Il est le symbole d'une union africaine du conseil juridique et fiscal fondé sur la mutualisation des expertises de cabinets d'avocats leaders dans leur juridiction, avec pour volonté d'assister ses clients selon les meilleurs standards professionnels internationaux.

Les équipes de UGGC Africa partagent les mêmes valeurs (bienveillance, confiance, transparence et éthique) et une approche clients centrée sur la créativité, la réactivité et l'apport de valeur ajoutée.

UGGC Africa porte une attention toute particulière au développement individuel de ses collaborateurs par la formation, tant initiale que continue. Un engagement dans ce sens s'est concrétisé au Maroc par la signature de conventions de formation en alternance avec la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat Agdal ainsi que l'Ecole de Droit de l'Université Internationale de Rabat. Une démarche novatrice et inspirante, qui sera prolongée dans l'ensemble des pays où le réseau UGGC Africa est présent.

Au service d'une ambition

UGGC Africa figure parmi les meilleurs cabinets du continent africain. Il est à ce titre régulièrement distingué par les guides et classements juridiques de référence en droit des affaires (The Legal 500, Chambers and Partners, IFLR 1000, Jeune Afrique, Leaders League, etc.).

UGGC Africa offre à ses clients une expertise africaine aux meilleurs standards internationaux combinée à un fort ancrage régional.

Avec une équipe composée de 8 associés et de 30 avocats, UGGC Africa couvre plus de 20 spécialités du droit des affaires (M&A, Private Equity, Investissements internationaux, Anti-Trust, Contentieux et Arbitrage, etc.).

En adoptant une approche multidisciplinaire orientée « *cabinet de clients* » (une relation plaçant les besoins et les enjeux des clients au cœur de notre approche), un maillage territorial et une parfaite maîtrise des spécificités locales, UGGC Africa dispose d'atouts particulièrement recherchés par les décideurs financiers et juridiques dans le cadre de la sélection de leurs conseils en Afrique.

CONTACT UGGC Africa :

Ali Bougrine - Managing Partner

a.bougrine@uggc.com

+ 212 5 22 77 44 40

97, Bd Al Massira Al Khadra 20000 Casablanca

CONTACT PRESSE :

Sylvie Tailliez : Sylvietailliez@gmail.com / + 212 - 6 61 30 78 54

A PROPOS

UGGC AVOCATS

Né en 1993, UGGC Avocats est l'un des premiers cabinets indépendants de France, dont la croissance régulière depuis bientôt 30 ans, grâce à la confiance des clients et la pérennité des équipes, lui a permis d'être désormais présent sur 4 continents : en Europe, Afrique, Asie et Amérique du Sud. Avec un effectif global de près de 200 collaborateurs, le cabinet rassemble des avocats d'horizons différents : professeurs agrégés de droit, anciens directeurs juridiques, conseils fiscaux, chargés de cours ou d'enseignement, comptant parmi les meilleurs spécialistes de leurs disciplines, avec l'ambition de satisfaire l'ensemble des besoins des clients, quels que soient leurs problématiques et leurs secteurs d'activités. Des avocats, dont un tiers exerce aujourd'hui son activité hors de France, sont reconnus pour la qualité des prestations rendues, régulièrement distinguée par les meilleurs guides et annuaires du marché (The Legal 500, Chambers and Partners, etc.). Le cabinet privilégie un mode d'intervention collaboratif et porte une attention particulière au développement individuel par la formation continue ; nombre de stagiaires devenant ainsi collaborateurs, puis associés. Sont également encouragées les initiatives personnelles qui donnent naissance à des projets communs. C'est dans cette dynamique que s'est inscrite la création d'UGGC Africa à Casablanca et les partenariats privilégiés signés au Cameroun et en Côte d'Ivoire, pour accompagner le déploiement des activités du cabinet sur le continent africain.

UGGC AFRICA

En 2002, UGGC Avocats était déjà précurseur en tant que premier cabinet français indépendant à ouvrir une filiale à Casablanca et un Africa Desk à Paris. Ces deux plateformes lui permettaient d'opérer au Maghreb et en Afrique subsaharienne, centrale et de l'ouest.

Près de 20 ans plus tard, soit en 2021, il était naturel pour le cabinet d'adopter la nouvelle dénomination UGGC Africa, symbole de son développement panafricain. Avec l'intégration au sein de son réseau de deux cabinets d'avocats majeurs situés en Côte d'Ivoire et au Cameroun, UGGC Africa est en mesure d'offrir une expertise en droit des affaires aux meilleurs standards internationaux, alliée à un fort ancrage régional. Avec une équipe composée de 8 associés et de 30 avocats, UGGC Africa couvre plus de 20 spécialités du droit des affaires (M&A, Private Equity, Investissements internationaux, Anti-Trust, Contentieux et Arbitrage, etc.).

DIRABOU & ASSOCIES

Fondé en 1985 par Mathurin Dirabou, rejoint ensuite par ses deux associés Flavia Dirabou et Ericson Dirabou, le cabinet Dirabou & Associés est spécialisé en droit des affaires. Implanté à Abidjan, il s'appuie sur les expertises complémentaires de ses associés pour offrir un service complet de prestations de conseil en droit des sociétés, en droit des structures, en droit de l'environnement et en private equity, avec une solide expérience en financement. L'équipe conseille des entreprises ivoiriennes et étrangères, indépendantes ou filiales de groupes internationaux, exerçant dans l'industrie, les services, la gestion financière ou encore la promotion immobilière. Il intègre UGGC Africa en 2021.

D. MOUKOURI & PARTNERS

Le cabinet d'avocats D. MOUKOURI & Partners au Cameroun est spécialisé en droit des affaires et en droit du numérique. L'équipe intervient sur des projets d'envergure, locaux et internationaux, avec l'ambition d'offrir une prestation complète de conseil juridique aux meilleurs standards. Les avocats du bureau de Douala, qui accompagnent leurs clients en Anglais, en Français et en Espagnol, ont une parfaite maîtrise de la réglementation OHADA. Le cabinet est également consultant pour le compte des programmes internationaux Doing Business et Public Procurement de la Banque Mondiale. Le cabinet rejoint UGGC Africa en 2021.